

Bruxelles, le 29 juillet 2025 (17h45)

CHIFFRE D'AFFAIRES DU PREMIER SEMESTRE 2025

COIL, leader mondial de l'anodisation en continu de l'aluminium, publie ce jour son chiffre d'affaires consolidé pour le premier semestre 2025.

❖ Évolution de l'activité

(en millions d'euros)	S1 2025	S1 2024	Évolution
Services de sous-traitance	6,94	9,20	- 24,6 %
Offres packagées ¹	1,69	1,94	- 12,6 %
Chiffre d'affaires semestriel	8,63	11,13	- 22,5 %
Licences et royalties	-	2,00	n.a.
Produits d'activité totaux	8,63	13,13	- 34,3 %

❖ Ralentissement général de l'activité

Dans un contexte de ralentissement économique mondial, de contraction de la demande sur les marchés finaux et d'incertitudes géopolitiques persistantes, COIL enregistre une baisse de 34,3 % de ses produits d'activité au premier semestre 2025 à 8,6 millions d'euros.

Les ventes de sous-traitance (6,9 millions d'euros, soit 80 % du chiffre d'affaires total) reculent de 24,6 % par rapport à un premier semestre 2024 particulièrement dynamique, qui était porté par une commande exceptionnelle pour un laminoir. Les distributeurs de métaux adoptent une posture prudente, maintenant des niveaux de stocks réduits face à l'affaiblissement de la demande en Europe et à la volatilité persistante des prix du LME. Ce segment est par ailleurs pénalisé par une concurrence accrue en Europe.

Les ventes d'offres packagées (1,7 millions d'euros, soit 20 % du chiffre d'affaires total) reculent de 12,6 %, sous l'effet d'un ralentissement progressif de la demande, notamment au deuxième trimestre, dans un contexte économique toujours contraint et sur la base d'une comparaison défavorable avec 2024.

Aucun revenu de licence n'a été comptabilisé au titre de l'accord stratégique en Chine sur la période, contre 2,0 millions d'euros au premier semestre 2024.

❖ Situation financière

La baisse d'activité au premier semestre devrait peser sur la rentabilité opérationnelle et accentuer les tensions sur la trésorerie. Dans ce contexte, des mesures conservatoires ont été engagées à court terme pour préserver les liquidités (optimisation du besoin en fonds de roulement, ajustement du rythme des investissements, etc.).

Parallèlement, COIL a engagé un plan global de redressement financier à moyen terme articulé autour des axes suivants :

¹ ventes dans lesquelles la Société fournit l'aluminium anodisé en continu directement au client final (anodisation et métal inclus).

- Le renforcement des actions commerciales auprès des clients stratégiques pour soutenir la reprise des ventes, tout en explorant des marchés internationaux à fort potentiel, notamment l'Asie, le Moyen-Orient et l'Inde, où la demande en aluminium anodisé reste soutenue ;
- La poursuite de l'accord de licence en Chine, dont la mise en œuvre progresse conformément à la feuille de route, fondée sur un transfert de savoir-faire et une intégration industrielle locale. La Société anticipe de nouveaux paiements d'étape d'ici la fin de l'exercice et des revenus additionnels non récurrents en 2025 ;
- L'optimisation renforcée de la structure de coûts, via la réduction des stocks de matières premières et l'adaptation des effectifs, avec le recours au chômage technique en Belgique et à des mesures de licenciement économique en Allemagne.

Au 30 juin 2025, la dette financière nette s'élève à 4,5 millions d'euros (chiffres non audités), en légère baisse de 1,3 % par rapport au 31 décembre 2024. Elle comprend une dette brute de 4,8 millions d'euros et une trésorerie disponible de 0,3 million d'euros. Cette dernière couvre à date un horizon de trésorerie très court (inférieur à trois mois), avec un besoin complémentaire estimé à environ 1,3 millions d'euros pour sécuriser douze mois de continuité d'exploitation, après mise en œuvre des mesures conservatoires à court terme et hors prise en compte des redevances à percevoir en Chine dans les prochains mois.

Par ailleurs, un ajustement des conditions de financement bancaire en Belgique a été réalisé au cours du semestre. Pour rappel, au 31 décembre 2024, la Société n'avait pas respecté le covenant financier « Dette nette / EBITDA < 2,00 » auprès de deux établissements bancaires belges. Dans ce contexte, des accords ont été conclus incluant la mise en place de dérogations (waivers) et l'aménagement temporaire des conditions de ratios financiers.

Des leviers de renforcement des fonds propres, notamment une éventuelle augmentation de capital, sont également à l'étude afin de sécuriser durablement la structure financière.

L'ensemble de ces actions vise à accompagner le retour de l'entreprise à une situation financière pérenne. Des informations seront précisées à l'occasion de la publication du rapport financier semestriel.

❖ Perspectives

Dans un environnement toujours incertain, COIL anticipe une baisse de son chiffre d'affaires sur l'ensemble de l'exercice 2025. La Société accélère l'adaptation de son modèle économique en intensifiant ses efforts en matière d'optimisation des coûts, d'agilité industrielle et de valorisation de son expertise technologique.

Forte de ses technologies différenciantes, de son engagement en faveur d'une production durable et de l'implication de ses équipes, COIL entend transformer les défis actuels en leviers de croissance durable dans un marché en profonde mutation.

❖ Agenda

- 31 octobre 2025 Résultats du premier semestre 2025 et rapport financier semestriel (après clôture de la Bourse)

À PROPOS DE COIL

COIL est le plus grand anodiseur au monde pour les secteurs du bâtiment et de l'industrie, et est commercialisé sous la marque ALOXIDE®.

L'anodisation est un procédé électrochimique (électrolyse) qui développe à la surface de l'aluminium une couche d'oxyde naturelle, protectrice et présentant la faculté de pouvoir être colorée dans des gammes de finitions résistantes aux UV. Elle octroie au métal une excellente résistance à la corrosion et/ou renforce ses qualités fonctionnelles. L'anodisation préserve toutes les propriétés naturelles et écologiques de l'aluminium ; il conserve sa forte rigidité et son excellent rapport force/poids, ses propriétés non-magnétiques, sa résistance exceptionnelle à la corrosion. Le métal reste totalement et à plusieurs reprises recyclable par simple refusion. L'aluminium anodisé est utilisé à travers un nombre varié d'applications : architecture, design, industries ou automobile.

COIL déploie un modèle industriel créateur de valeur en s'appuyant sur son savoir-faire unique, son excellence opérationnelle, la qualité de ses investissements et l'expertise de ses équipes. COIL compte plus de 100 collaborateurs en Belgique et en Allemagne et a réalisé en 2024 un volume d'affaires de 24,1 M€.

Cotée sur Euronext Growth Paris | Isin : BE0160342011 | Reuters : ALCOI.PA | Bloomberg : ALCOI:FP

Pour plus d'information, rendez-vous sur www.aloxide.com

CONTACTS

COIL

Tim Hutton | Administrateur délégué
tim.hutton@COIL.be | Tél. : +32 (0)11 88 01 88

ACTUS FINANCE & COMMUNICATION

Cyril Combe
ccombe@actus.fr | Tél. : +33 (0)1 53 65 68 68